



## UNSA POLE EMPLOI

6, rue de la plaine 75020 PARIS  
Tel : 01 44 93 20 85 Fax : 01 44 93 26 15  
[syndicat.unsa@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.unsa@pole-emploi.fr)  
Site : [www.unsa-pole-emploi.fr](http://www.unsa-pole-emploi.fr)

*libres ensemble*

### Premiers signes d'ouverture mais vigilance !

Suite au mouvement social réussi du 20 octobre dernier ou plus d'un tiers du personnel était en grève, le Directeur général a reçu ce matin 23 octobre les représentants du personnel des organisations syndicales nationales.

Christian Charpy a présenté un certain nombre de mesures :

**Sur les sites mixtes** : Pas de remise en cause du calendrier de déploiement mais des aménagements seront prévus en vue d'améliorer les conditions de travail et le service aux usagers:  
- 2 agents à l'accueil du public issus du placement (ex-ANPE) et de l'indemnisation (ex-Assedic),  
- Lorsque le site mixte est multi-localisé, engagement de programmer l'agent sur un seul site  
- Mise en place de commissions paritaires régionales chargées d'évaluer la mise en œuvre à partir d'indicateurs partagés

**Sur l'entretien unique d'inscription** : La Direction propose une détente du calendrier de mise en œuvre. Une expérimentation est en cours en région Centre. Durant la première quinzaine de novembre, un bilan de cette expérimentation sera présenté aux représentants syndicaux nationaux. Des mesures d'ajustement et correctives seront prises sur la formation et le tutorat des agents, la durée de l'entretien, la planification du déploiement.

**Sur les risques psychosociaux** : Le D.G. reconnaît qu'il y a du mal être dans Pôle Emploi et souhaite agir rapidement. Un questionnaire sera envoyé à l'ensemble du personnel début novembre. Ce questionnaire a été réalisé à la demande et avec les élus du personnel du C.N.H.S.C.T. Il sera anonyme.

Les réponses des collègues seront exploitées d'ici début décembre et serviront de base pour la négociation d'un accord sur la prévention du stress. Cette négociation aura lieu entre décembre 2009 et février 2010.

**Sur le management** : Christian Charpy réunira l'ensemble des managers le 23 novembre prochain pour leur livrer un message clair et précis : Pole emploi doit avoir un management plus humain qui ne repose pas sur la culture du chiffre.

**Sur la résorption de la précarité** : Le D.G. propose d'anticiper « la titularisation » de 1200 CDD au 1<sup>er</sup> novembre 2009. Ces collègues auraient du obtenir un CDI au terme de leur CDD, un CDI leur sera proposé au 01 /11/2009.

**Sur l'augmentation des charges de travail** : Christian Charpy n'est pas fermé à demander des renforts d'effectifs à notre tutelle et au Conseil d'administration. Une telle demande résultera au terme de l'analyse des besoins région par région dans le cadre de la construction du budget 2010.

L'UNSA POLE EMPLOI prend acte des signes d'ouverture du Directeur général mais reste vigilante. Pour l'UNSA, Christian Charpy ne peut pas rester qu'au stade de l'annonce. Nous attendons d'avoir l'ensemble de ces mesures formalisées. De plus, le D.G. devra également donner des gages forts lors des dernières séances de négociation de la Convention Collective Nationale des 26 et 27 octobre prochain et ne pas continuer à ignorer le devenir du statut public ex-ANPE.